



Probleme de contrat exclusif et non exclusif

Par **hugo**, le **30/01/2012** à **22:30**

Bonjour,rnrnAidez moi svp !!!! rnrnJ'ai mis en vente mon appart par le biais de plusieurs agences en non exclusivité. Au bout de quelque mois ,mon bien ne se vendant pas , une agence me donne rdv et me fait signer un contrat exclusif tout en sachant que j'ai d autres mandats en cours. elle me fait donc signer et me dit de faire les résiliations avec les autres agences au plus vite. une semaine se passe et pour des raisons familiales je n ai toujours pas envoyer les lettres de résiliation. j en informe l agence en leur disant que je n ai toujours pas fait les courrier et qu'une agence a un contact potentiel. L'agence du contrat exclusif me dit que c'est pas grave mais faite les lettres au plus vite. d accord . 1 jour après je reçois une offre de la deuxième agence .je l informe de ma situation et elle me dit qu'il n y a pas de problèmes et que je suis dans mon bon droit , j accepte donc cette offre. Je signe le sous seing 3 jours après et en informe l agence du contrat exclusif . Dans un premier Temp elle me dit ok et deux heures après elle me fait savoir que je leur doit les frais d agences (6500 euros) . bref la vente est faite avec l autre agence mais la première agence me réclame toujours leur frais + intérêts . Que puis je faire. Il me semblais être dans mon bon droit. N aurai t'il pas fallu résilier tout mes mandats avant afin que l exclusivité prenne rigueur ?rnrnmerci d avance.